

Paris, le 6 mai 2014

RÉDUCTION DU NOMBRE DES CYCLES DE MOBILITÉS :

Non! Cela ne serait pas sans pénaliser les agents concernés!

FO avait levé le lièvre ...

... la DRH du MEDDE-MLET affiche désormais à visage découvert ses intentions de réduire à 2 le nombre de cycles de mobilités, et ce à compter du cycle 2015-3 (prise de poste au 1^{er} mars au lieu du 1^{er} janvier)!

"Intentions" dont elle prétend qu'elles ne « pénaliseraient évidemment pas les agents concernés »...

Nous venons en effet de recevoir, dans le cadre d'un groupe d'échange prévu ce jour 6 mai, un <u>document visant à faire avaliser sans débat et en contournant les instances</u> (CAP, CTM notamment) la remise en cause des cycles de mobilités en vigueur au MEDDE-MLET.

FO se positionne **contre ce projet**, non sans conséquence ni pour les agents, tant d'un point de vue personnel que professionnel, ni pour les services pour pourvoir les postes restés vacants.

FO se positionne **contre ce projet**, dont la nécessité n'est aucunement démontrée et qui va à l'encontre des intérêts d'agents au moment même où, de surcroît, nombre d'entre eux voient leurs missions disparaître et doivent se replier sur d'autres emplois!

FO ne participera pas à ce groupe d'échange (cf. <u>courrier aux ministres du 30 avril dernier</u>), exigeant que de tels projets soient soumis à débats dans les instances compétentes, à savoir dans les CAP et au Comité technique ministériel.

Tous unis pour dire NON à la réduction du nombre de cycles de mobilités !